



DLAL FEAMPA - 2021-2027

GALPA

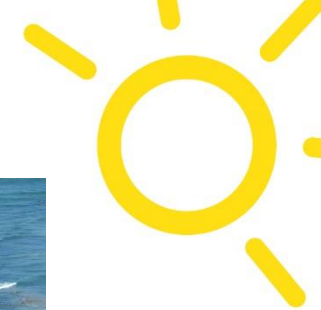
Îles et Estuaires Charentais

6 Mars 2026
Mornac-sur-Seudre

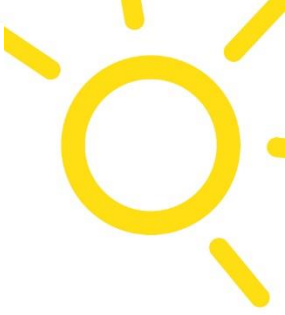


Ordre du jour

- État d'avancement du FEAMPA à l'échelle régionale
- Dossiers sélectionnés et consommation de la maquette financière
- Étude des projets soumis à la sélection du GALPA : 3 projets
- Contexte National et Européen du DLAL FEAMPA
- Autres informations
- Suite et calendrier

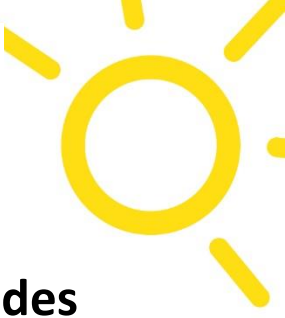


État d'avancement GALPA régionaux



	Îles et Estuaires Charentais - IEC	Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre - BARVAL	La Rochelle Ré Aunis - LRRRA	Côte Basque Sud Lande - CBSL	TOTAL
Total de projets retenus	17 10 mutualisés	16 1 mutualisé	20 9 mutualisés	9	52 10 mutualisés
Total FEAMPA fléché	518 659,25€ 52% maq.	628 170€ 63% maq.	482 684€ 48% maq.	433 487€ 43% maq.	2 063 001,72 € 52% maq.
Montant moyen FEAMPA engagé par dossier	30 509€	40 000€	24 000€	48 000€	33 274,22 €
Total FEAMPA payé	72 858€ 130 858,08€ (acomptes inclus)	26 128€	55 694€	0€	154 680,93 €

État d'avancement GALPA régionaux



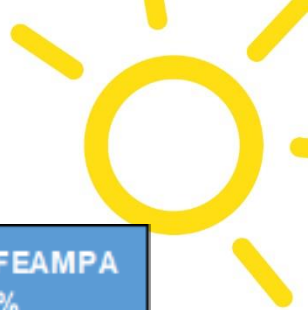
- **Courrier à l'attention du Président de région pour faire remonter les difficultés liées au montage des dossiers**
 - Démarche commune entre IEC, BARVAL et LRRR. Le GALPA CBSL ne suivant pas le même calendrier (début des sélections et instructions) il n'a pas souhaité s'inscrire dans cette démarche.
 - Difficultés abordées : baisse de la dynamique de consommation due d'une part aux tensions sur les trésoreries et les contraintes budgétaires des collectivités et d'autres part aux difficultés liées à l'instruction (multi-filières, évolution des règles de gestion, la nomenclature M57, certaines dépenses inéligibles tels que les frais de personnel permanents ou de suivi et montage de dossier) → complexité montage des dossiers, lassitude et découragement des porteur de projet.

Envoi au Président de Région + Emilie Dutoya + Service Pêche et Aquaculture

→ Perte de 6 dossiers dans ce cas soit 26% de la maquette qui aurait pu être programmée...

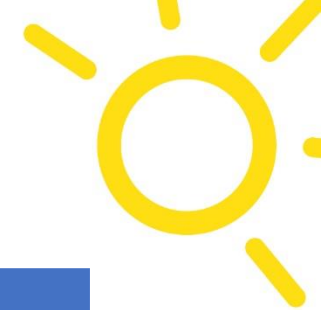
→ Courrier en CR du GALPA

État d'avancement FEAMPA régional



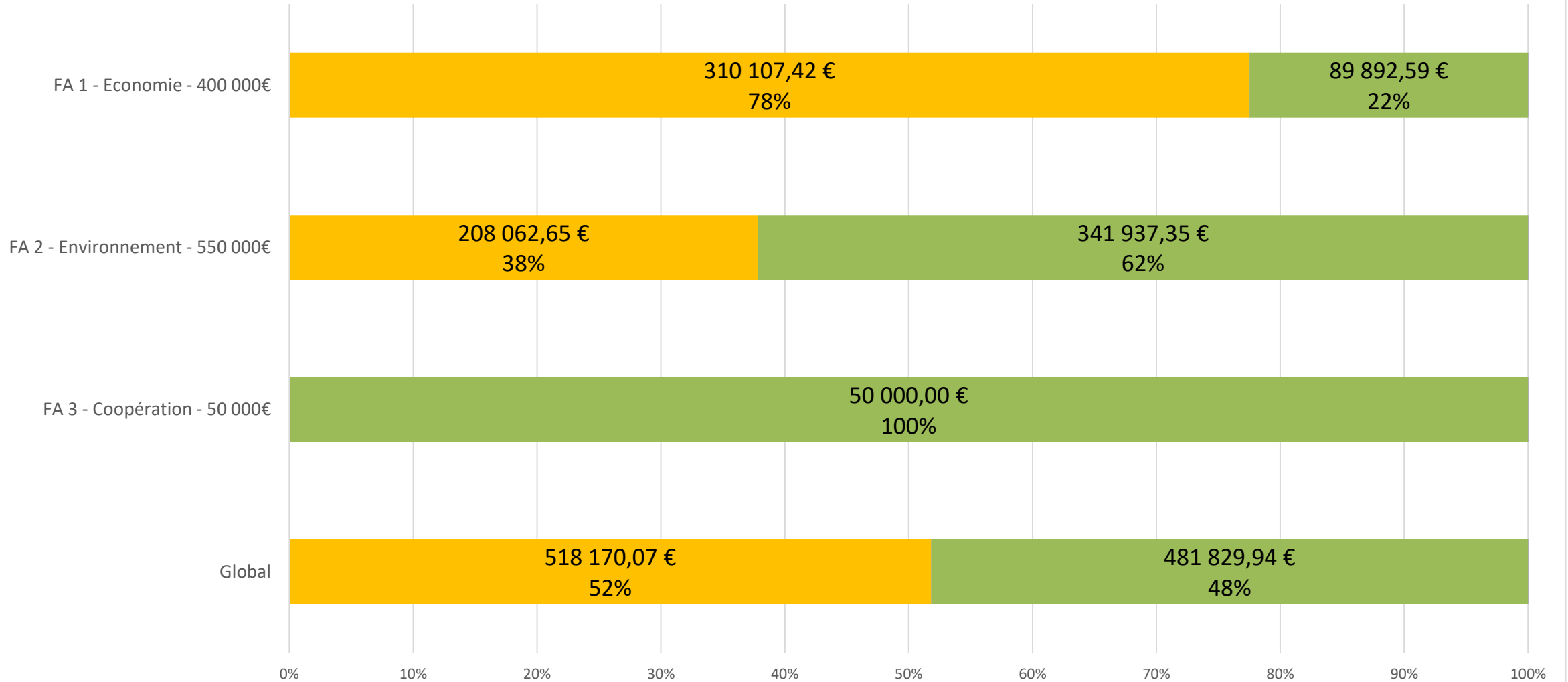
Priorités	Objectifs Spécifiques (OS)		Maquette FEAMPA <i>(revu en sept25)</i>	Conso FEAMPA €	Conso FEAMPA %
1 Pêche	1.1 Renforcer les activités de pêche durables sur le plan économique, social et environnemental	1.1.1 Objectifs PCP	9 200 000,00 €	4 233 801,09 €	46,0%
		1.1.2 Installation jeunes pêcheurs et augmentation jauge pour améliorer la sécurité, les conditions de travail et l'efficacité énergétique	1 200 000,00 €	459 690,00 €	38,3%
	1.2 Améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de CO2	Remotorisation	1 400 000,00 €	261 072,77 €	18,6%
	1.6 Contribuer à la protection et à la restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques	Innovation sélectivité, déchets, expérimentations biodiversité	54 717,00 €	5 338,63 €	9,76%
2 Aquaculture, transformation, commercialisation	2.1 Promouvoir les activités aquacoles durables et économiquement viables	Aquaculture	13 900 000,00 €	7 591 310,90 €	54,6%
	2.2 Développer des marchés compétitifs, transparents et stables pour les produits de la pêche et de l'aquaculture, et transformer ces produits	Transformation et commercialisation	2 000 000,00 €	832 142,70 €	41,6%
3 Economie bleue	3.1 Développer les communautés de pêche et d'aquaculture dans les zones côtières et intérieures	DLAL	4 000 000,00 €	1 329 003,23 € 2 063 001,72€	33,2% 51,6%
Assistance Technique		AT	1 905 283,00 €		0,0%
	Total crédits d'intervention (hors AT)		31 754 717,00 €	14 712 359,32 €	46,3%
	TOTAL (inclus AT)		33 660 000,00 €	14 712 359,32 €	43,7%

Consommation maquette

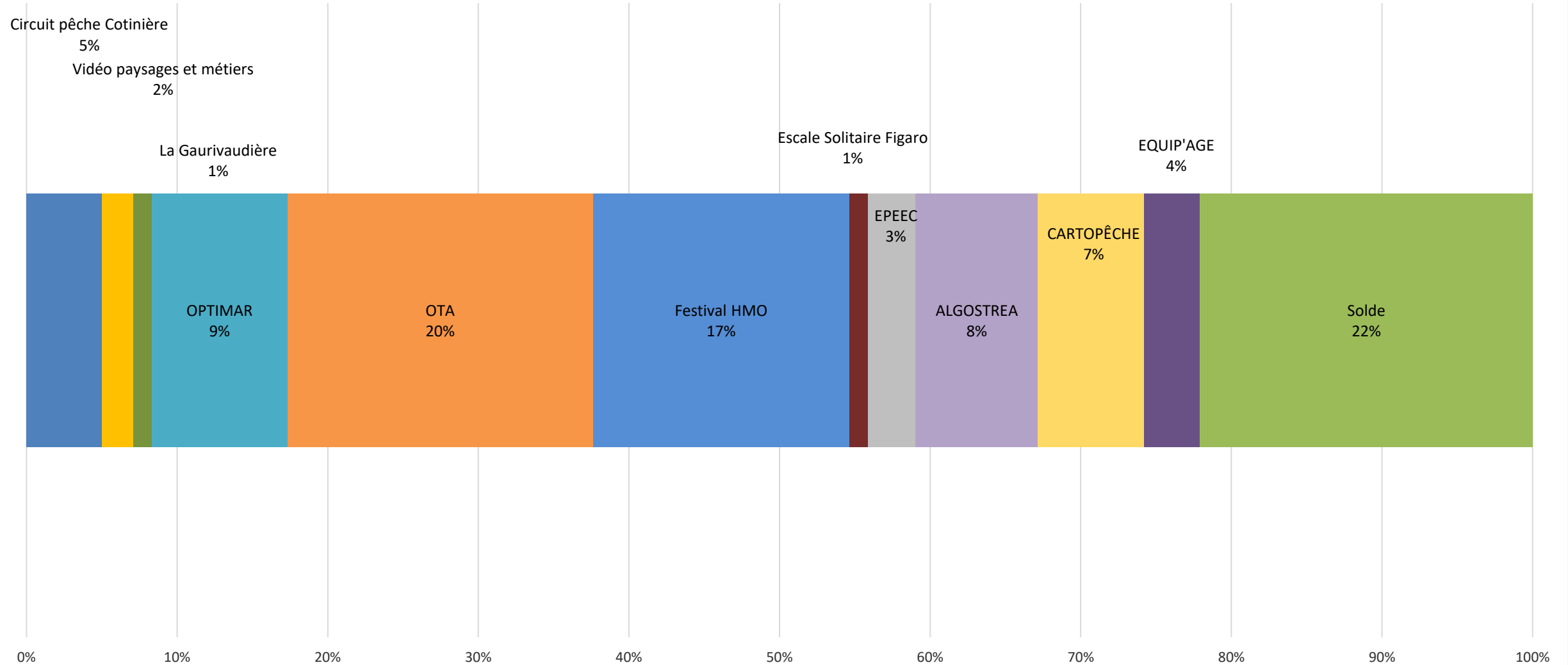


	Comité 1 20/10/23	Comité 2 16/02/24	Comité 3 14/06/24	Comité 4 11/10/24	Comité 5 21/03/25	Comité 6 17/10/25	TOTAL
FA 1 (400 000€)	69 162,41€ 17%	153 554,01€ 38%	0€ 0%	12 552,30€ 3%	31 955,22€ 8%	42 883,48€ 11%	310 107,42€ 77,5%
FA 2 (550 000€)	57 129,11€ 10%	0€ 0%	41 242€ 7%	72 491,54€ 13%	23 200€ 4%	14 000€ 3%	208 062,65€ 38%
FA 3 (50 000€)	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%
TOTAL 1 000 000€	126 291,52€ 13% maq	153 554,01€ 15% maq	41 242€ 4% maq	85 043,84€ 9% maq	55 155,22€ 5,5% maq	56 883,48€ 6% maq	518 170,07€ 52%

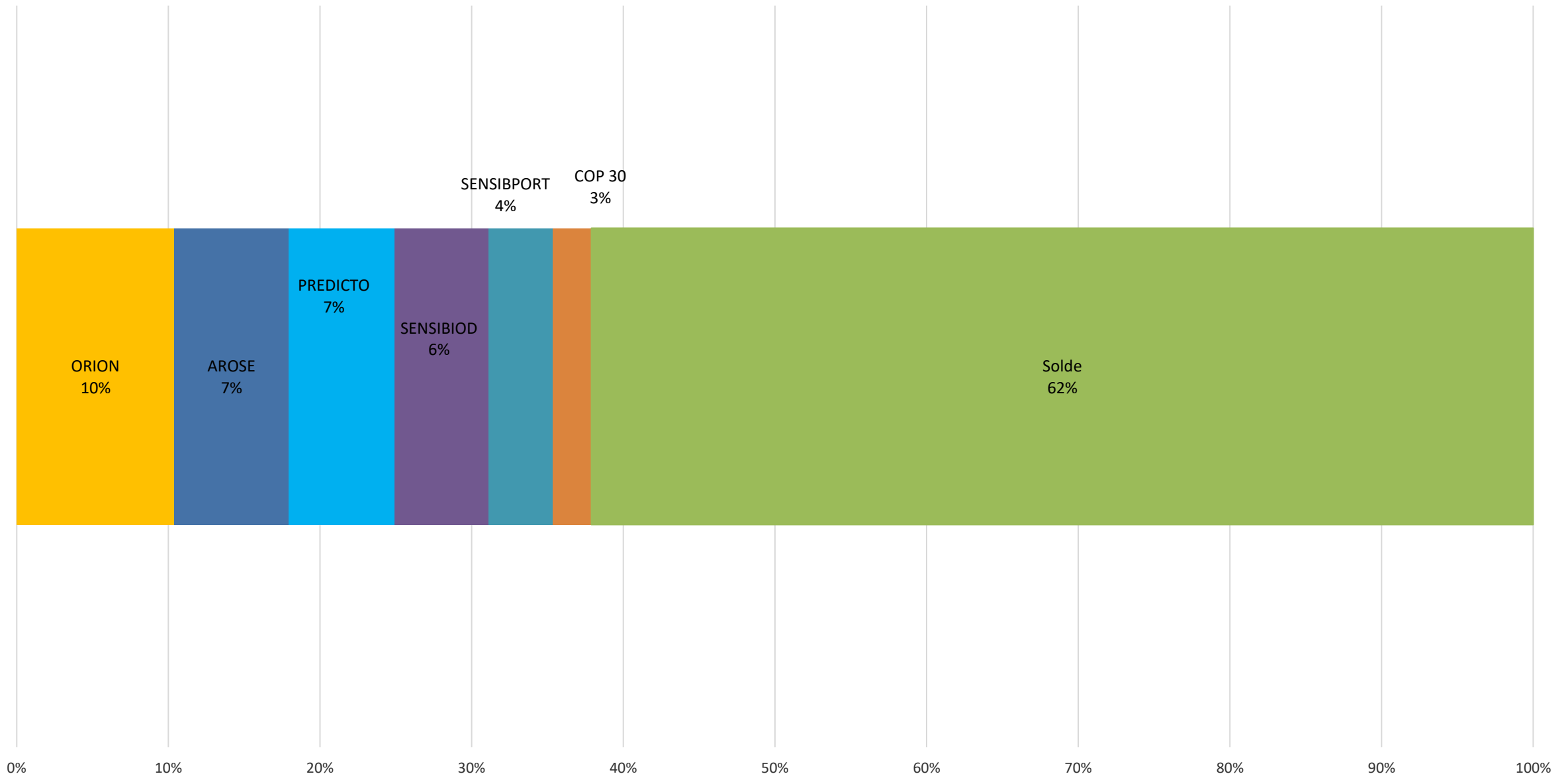
Consommation par FA avt le 6/03/2026



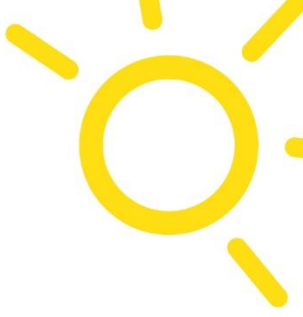
Part des projets dans la consommation de la FA 1 - Economie



Part des projets dans la consommation de la FA 2 - Environnement



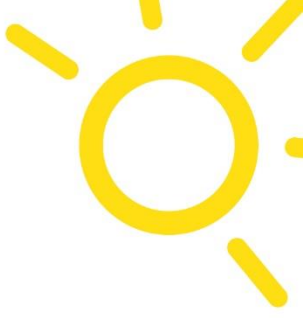
Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets proposés à la sélection le 6/03/2026

- 3 projets proposés - 58 339,14€ de FEAMPA - 6% de la maquette
- 1 dossiers mutualisés avec LRRRA avec une clé de proratisation à 50/50
- Projets étudiés dans le cadre du comité technique du 13 février 2026
 - Membres techniques des filières P&A et des collectivités
 - Débat autour des projets
 - Notation du porteur de projet et des membres cotech
 - Proposition de cette notation aux membres GALPA
- Montage des dossiers complets en suivant
- Passage en CP mi 2026 - 1 an en moyenne de délai entre le dépôt de la fiche projet et le conventionnement

Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets proposés à la sélection le 03/06/2026

FA 1 - Dynamique économique des filières pêche et aquaculture

- > Dynamiser une filière d'économie circulaire - du déchet à la ressource
- > Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire
 - CARA** - Étude technico-économique pour la valorisation des plantes halophiles du marais salé de la Seudre et l'organisation d'une filière locale (Projet VALHALO)

FA 2 - Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture

- > Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique
 - CARA** - Cartographie des marais Iles et Estuaires Charentais
 - Les Petits débrouillards** - Mon Lopin de Mer et les Métiers de la Mer
- > Maintenir une bonne qualité des eaux, dénominateur commun de toutes les activités littorales

En construction

Soumis à la sélection

Sélectionné - En attente de dépôt

En cours d'instruction

En cours de conventionnement

En cours de réalisation

Payé

VALHALO
CARA

CARTOMARAIS
CARA

Mon lopin de mer
Les petits débrouillards

Equip'Âge et voiles de classe
LMA LR

CARTOPÊCHE
Département 17
CP Avril 2026

COP 30
EPL
CP Avril 2026

ALGOSTREA
CRC 17
CP Avril 2026

La Gaurivaudière *
SRST

OPTIMAR *
ACRIMA

OTA *
CRC 17

AROSE
CAPENA

PREDICTO
QUALYSE

EPEEC
CDPMEM 17

ORION
CAPENA

SENSIBIOD
PNM EGMP

SENSIBPORT
Département 17
CP Nov 2025

Circuit découverte
Port Cotinière
CP Nov 2025

Vidéo métiers et paysages
CARA

Festival Huitres
GQ HMO

Escale Figaro
CARA

GALPA du
6/03/2026

GALPA du
17/10/25

GALPA du
21/03/25

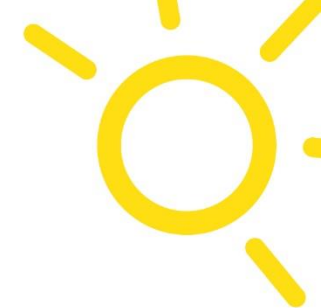
GALPA du
11/10/24

GALPA du
14/06/24

GALPA du
16/02/24

GALPA du
20/10/23

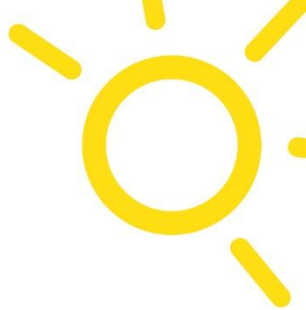
Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projection de la consommation de la maquette financière

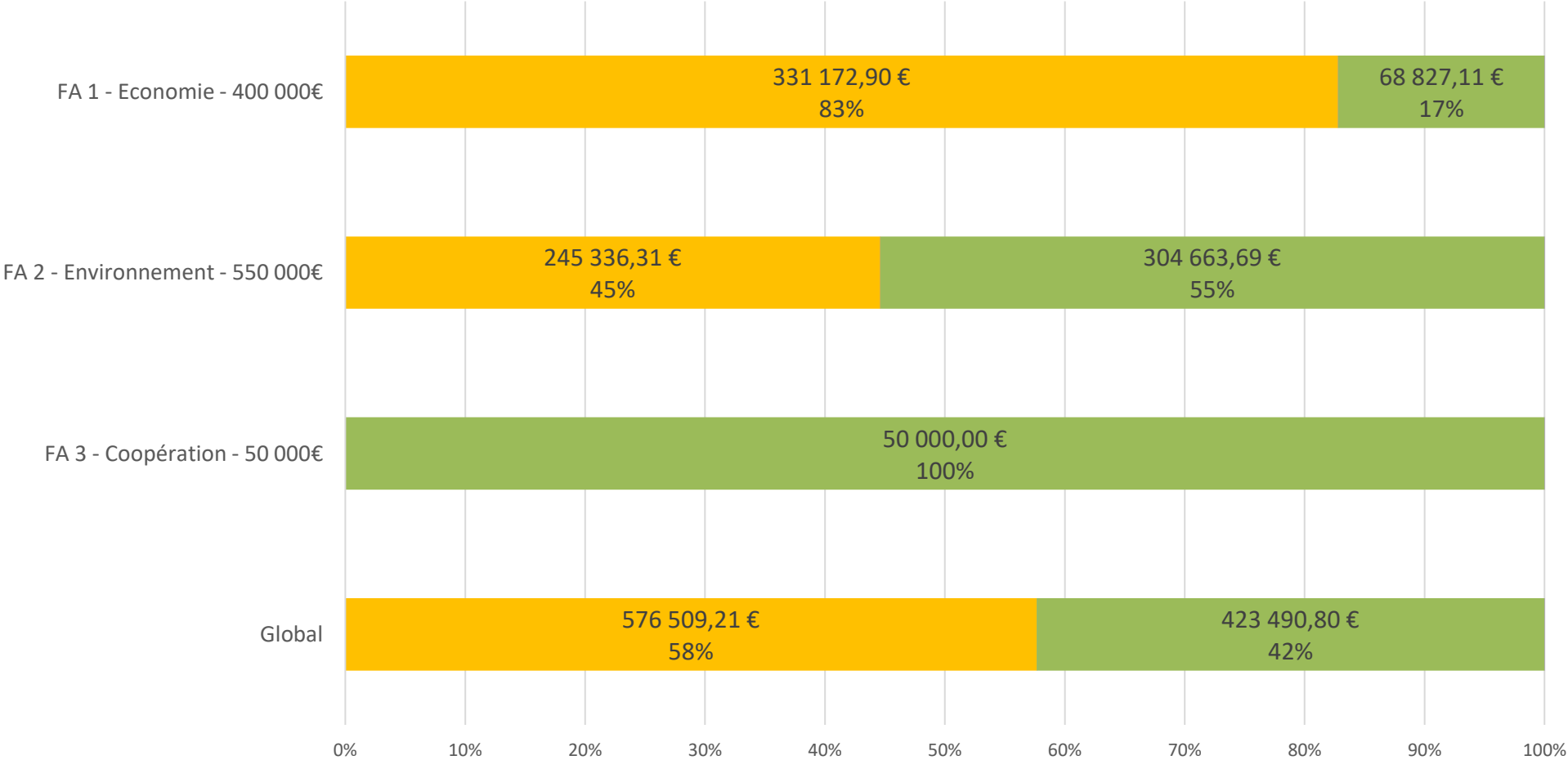
	Comité 1 20/10/23	Comité 2 16/02/24	Comité 3 14/06/24	Comité 4 11/10/24	Comité 5 21/03/25	Comité 6 17/10/25	Comité 7 06/03/26	TOTAL
FA 1 (400 000€)	69 162,41€ 17%	153 554,01€ 38%	0€ 0%	12 552,30€ 3%	31 955,22€ 8%	42 883,48€ 11%	21 065,48€ 5%	331 172,90€ 83%
FA 2 (550 000€)	57 129,11€ 10%	0€ 0%	41 242€ 7%	72 491,54€ 13%	23 200€ 4%	14 000€ 3%	37 273,66€ 7%	245 336,31€ 45%
FA 3 (50 000€)	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%	0€ 0%
TOTAL 1 000 000€	126 291,52€ 13% maq	153 554,01€ 15% maq	41 242€ 4% maq	85 043,84€ 9% maq	55 155,22€ 5,5% maq	56 883,48€ 6% maq	58 339,14€ 6% maq	576 509,21€ 58%

Étude des projets soumis à la sélection du GALPA

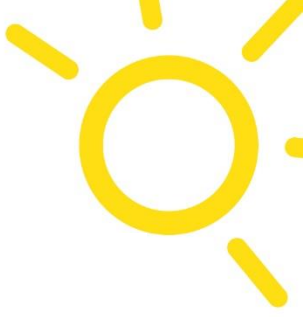


Projection de la consommation de la maquette financière

Consommation par FA après le 6/03/2026



Étude des projets soumis à la sélection du GALPA



Projets en construction :

→ En réflexion / construction :

- Petit débrouillards - Déploiement du jeu mon petit lopin de mer (projet scolaire pédagogique)
- CFPPA - Projet de bateau partagé Formation/Bateau passeur (Le VAUBAN)
- CRC/PNR - Animation diversification en marais salé
- CRC - Communication dans le cadre des 150 ans du train des mouettes
- ARA France - Projet sur le repeuplement des anguilles à l'échelle européenne
- PNM - Actions de sensibilisation
- ~~QUALYSE/CAPENA-DEEP FARM~~
- OBSMISE - Microplastique dans les marais salants - FA 2
- GQ HMO - Signature du marais
- CAPENA - Diversification en marais II
- EPLE/CFPPA (Drone, recrutement TPE/PME)

→ Abandon / Nouveau montage administratif ?

- CARA - VALHALO
- ~~ADEI - Chaîne de broyage~~
- ULR/CRC - POLYMAR...
- CRC - REPOSE
- CCBM - Livret de valorisation de la Seudre
- (Fête de l'Ostra 2025)

Étude technico-économique pour la valorisation des plantes halophiles du marais salé de la Seudre et l'organisation d'une filière locale (Projet VALHALO)

IDENTIFICATION		Coût total	FEAMPA sollicité	Co-financement Région sollicité	% fiche / % maquette
Porteur de projet : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique					
Siège social : 17 201 ROYAN					
Date dépôt fiche projet : 15/01/2026 - AR GALPA 15/01/2026					
		52 663,69€ TTC	21 065,48€ soit 40% du CT	21 065,48€ soit 40% du CT	5% / 2%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : n°1 « Dynamique économique des filières pêche et aquaculture »
Obj. opérationnel : Accompagner durablement les productions et valoriser l'identité maritime du territoire
Opération : « Accompagner les productions nouvelles »

DESCRIPTION DU PROJET

Projet qui avait été monté dans le cadre du projet Seudre et qui est repris et reproposé ici dans le cadre de la mission croissance bleue associant les 4 collectivités et piloté par la CARA.

S'inscrit dans une volonté de diversification, de développement de nouvelles activités durables et entretenant le marais. Projet complémentaire à OPTIMAR sélectionné par le GALPA en 2023 et visant à l'optimisation technique des cultures (semences, rendements et récoltes). Ici le projet propose de développer le potentiel non valorisé des plantes halophiles (alimentation, cosmétique, pharmacologie). L'objectif de ce projet est bien d'étudier les voies de valorisation de différentes espèces - conditions technico-économiques et organisationnelles pour exploiter ce potentiel, de manière durable environnementalement et économiquement.

Un stage de master en 2025 a permis d'identifier les plantes d'intérêt : salicorne (culture), aster maritime, obione, maceron et soude (cueillette).

À terme, l'objectif est d'attirer de nouveaux producteurs et porteurs de projet au sein du marais en ayant analysé en amont l'ensemble des aspects de la filière (faisabilité technique, économique, règlementaire, environnementale, transformation, consommation → accompagnement de la structuration de la filière). Support de com prévus à destination des pros

Projet partenarial associant la CARA (chef de file), CAPENA et l'APSALIMAC (producteurs de salicornes, une dizaine sur le territoire).

Projet en lien avec la mission croissance bleue, la mise en place du PNR et le projet OPTIMAR porté par l'APSALIMAC financé par le GALPA.

Projet de 2 ans, marché lancé en novembre 2025.

Étude technico-économique pour la valorisation des plantes halophiles du marais salé de la Seudre et l'organisation d'une filière locale (Projet VALHALO)

Calendrier de réalisation : 15/01/2026 au 31/12/2028

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Frais de personnel (CAPENA - Suivi)	13 477,27€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	21 065,48€	40%
Frais indirects (15% des frais de personnel)	2 021,59€	Région (DLAL)	50%	21 065,48€	40%
Prestation de service (étude technicoéconomique + expédition échantillons)	36 173,64€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	42 130,96€	80%
Achat divers, consommables (sachets, caisses)	184,79€	Autofinancement minimum 20%	10 532,74€		20%
Frais de mission	806,40€				
TOTAL GALPA IEC	52 663,69€	TOTAL	52 663,69€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet partenarial chaque partenaire apporte l'autofinancement correspondant à ses dépenses (CAPENA et CARA). L'APSALIMAC n'a pas de dépenses directes, mise à disposition de moyens humains, matériels et échantillons.
- Convention de partenariat détaillant ces éléments

Étude technico-économique pour la valorisation des plantes halophiles du marais salé de la Seudre et l'organisation d'une filière locale (Projet VALHALO)

Cotech

26/35

15/20

Porteur

25/35

14/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| ☐ 7 | ☐ 7 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 3 | ☐ 3 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 1 | ☐ 0 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 12 | ☐ 12 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 1 | ☐ 1 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : Bonne inscription dans la stratégie ; Bénéfice direct P&A ; Contribue au bon état écologique - biodiversité ; Implication des acteurs locaux ; Innovation R&D collectif ; Intérêt pour le territoire

Les - : Pas d'impact sur l'emploi ; Pas d'action sur l'ACC ; Pas de communication grand public

Remarques comité technique en date du 13/02/2026 :

- Projet s'inscrivant dans la stratégie du GALPA IEC.
- Développement d'une filière de valorisation structurée et diversifiante pour les professionnels
- Projet valorisant la diversification du marais
- Veiller évidemment au développement extensif de la culture et non une production intensive
- Forte implication des acteurs locaux - démarche partenariale

Indicateurs de réalisation :

- Nombre de réunions de travail : au moins 4 réunions
- Support de valorisation des résultats : au moins une fiche par espèce, soit 5 fiches.

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine (APSI du 28/01/2026) :

- Attention au respect des règles de la commande publique. Mise en concurrence pour les prestations
- Obligation de publicité

Étude technico-économique pour la valorisation des plantes halophiles du marais salé de la Seudre et l'organisation d'une filière locale (Projet VALHALO)

Le Président place au vote l'avis technique, le GALPA valide ou non l'avis technique ce qui permet la sélection ou non du dossier (sur la base des 3 critères d'éligibilité et des indicateurs qualitatifs objectifs).

Deux possibilités :

- Soit le GALPA valide la décision du comité technique (dossier éligible) → le dossier est sélectionné
- Soit le GALPA ne valide pas la décision technique → Révision de l'avis technique → Inéligibilité du projet sur la base d'un critère d'éligibilité « bénéfice aux filières P&A » → Non sélection du dossier

Vote - Sur la base de l'avis technique proposant une éligibilité du projet

Pour l'avis technique → Sélection du dossier

Contre l'avis technique → Révision de l'avis technique

Cartographie des marais Îles et Estuaires Charentais

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Communauté d’Agglomération Royan Atlantique**
Siège social : **17 201 ROYAN**
Date dépôt fiche projet : **16/12/2025 - AR GALPA 16/12/2025**

<u>Coût total</u>	<u>FEAMPA sollicité</u>	<u>Co-financement Région sollicité</u>	<u>% fiche / % maquette</u>
65 750€ TTC	26 300€ soit 40% du CT	26 300€ soit 40% du CT	5% / 3%

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : **N° 2 - « Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture »**
Obj. opérationnel : **Accroître la résilience et l’adaptation des filières face aux effets du changement climatique**
Opération : **Préserver les milieux littoraux, champions de la séquestration carbone et mieux comprendre les effets du changement climatique**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet porté dans le cadre de la mission croissance bleue associant les 4 collectivités. Le COPIL de cette mission en 2024 a exprimé une volonté de connaître le potentiel en carbone bleu du territoire Îles et Estuaires Charentais. La première étape étant de disposer d’une cartographie des milieux et notamment des zones de marais (466 km² du territoire). L’objectif est donc de cartographier précisément les milieux des zones humides de marais (doux, salés/ saumâtres) afin de permettre l’évaluation du potentiel en carbone bleu du territoire.

Ces milieux sont les plus efficaces en termes de séquestration carbone et ce sont des milieux à fort enjeux pour les filières de la pêche et de l’aquaculture par les services écosystémiques qu’ils rendent. L’objectif est donc de disposer d’une meilleure connaissance et valorisation du carbone bleu présent dans ces milieux ce qui pourrait renforcer la reconnaissance socio-économique des activités de pêche et de conchyliculture, en montrant leur dépendance à des écosystèmes qui participent activement à l’atténuation du changement climatique.

La méthode utilisée est une analyse automatisée de données de télédétection ou d’orthophotographie afin de définir des surfaces de marais pour la typologie demandée (prestation) couplée à un stage de master de 6 mois pour la consolidation des données par relevés de terrain sur les zones où l’imagerie ne serait pas suffisante.

Projet de 15 mois (analyse documentaire, traitement d’image et restitution fin 2026 - début 2027). Marché évolutif : Seudre et ensuite Oléron et Rochefort

En lien avec SMBS, PNR, LRTZC → bel enjeu que d’avoir une cartographie référentielle du territoire.

Groupe de travail marais constitué : UNIMA, SMBS, GQ HMO/CRC, CARA, CCIO, PMO, PNR, SMCA, CAPENA, FMA, CCBM pour disposer d’une nomenclature satisfaisante au plus grand nombre et répondant aux différents besoins et applications métiers - Évolution CCTP dans la limite de l’enveloppe budgétaire.

Cartographie des marais Îles et Estuaires Charentais

Calendrier de réalisation : 16/12/2025 au 30/06/2027

Dépenses prévisionnelles		Financiers prévisionnels			
Frais de personnel (Stage de master 2 - 6 Mois) Frais indirects (15% des frais de personnel) Prestation de service (Analyse de télédétection avec un livrable de type couches SIG)	5 000€ 750€ 60 000€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	26 300€	40%
		Région (DLAL)	50%	26 300€	40%
		Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	52 600€	80%
		Autofinancement minimum 20%	13 150€		20%
TOTAL TTC	65 750€	TOTAL	65 750€		100%

Remarques relatives au plan de financement :

- RAS

Cartographie des marais Îles et Estuaires Charentais

Cotech

26/35

15/20

Porteur

25/35

14/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| ☐ 6 | ☐ 6 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 3 | ☐ 4 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 13 | ☐ 11 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 1 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 1 | ☐ 0 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : Projet tentant de répondre aux problématiques ambitieuses piégeage carbone de la stratégie GALPA ; Coche les points sur l'environnement et le CC ; Innovant ; Association EPCI + syndicats concernés

Les - : Filières P&A pas totalement bénéficiaires du projet ; Pas d'impact sur l'emploi (stage) ; Pas de communication grand public

Remarques comité technique en date du 13/02/2026 :

- Forte inscription du projet dans la stratégie du GALPA - Beau projet croissance bleue
- Réel enjeu pour les structures du territoire de bénéficier d'un référentiel cartographie mais attention pas seulement pour la quantification de carbone (gestion hydraulique, foncier ostréicole, biodiversité, aspects sanitaires, gestion des risques etc...). Réelle nécessité de bien déterminer la nomenclature afin qu'elle vienne répondre aux multiples besoins et aux applications métiers des structures du territoire - Rôle du GT.
- Carte est un état des lieux qui doit permettre de venir répondre à différents enjeux
- Revalorisation financière du stage serait la bienvenue

Indicateurs de réalisation :

- Distinction des zones en eau ou non dans les marais (données surfaciques)
- Distinction entre marais doux et salé/saumâtre (données surfaciques)
- Distinction des milieux de marais selon la typologie définie (données surfaciques)
- Production d'un document de vulgarisation à destination des gestionnaires.

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine (APSI du 15/12/2025) :

- Obligation de publicité
- Mise en concurrence pour les prestations ; porteur soumis aux règles de la commande publique (Marché)

Cartographie des marais Îles et Estuaires Charentais

Le Président place au vote l'avis technique, le GALPA valide ou non l'avis technique ce qui permet la sélection ou non du dossier (sur la base des 3 critères d'éligibilité et des indicateurs qualitatifs objectifs).

Deux possibilités :

- Soit le GALPA valide la décision du comité technique (dossier éligible) → le dossier est sélectionné
- Soit le GALPA ne valide pas la décision technique → Révision de l'avis technique → Inéligibilité du projet sur la base d'un critère d'éligibilité « bénéfice aux filières P&A » → Non sélection du dossier

Vote - Sur la base de l'avis technique proposant une éligibilité du projet

Pour l'avis technique → Sélection du dossier

Contre l'avis technique → Révision de l'avis technique

Mon Lopin de Mer et les Métiers de la Mer

IDENTIFICATION

Porteur de projet : **Les Petits Débrouillards Nouvelle-Aquitaine Nord**

Siège social : **17 000 La Rochelle**

Date dépôt fiche projet : **23/01/2026 - AR GALPA 23/01/2026**

<u>Coût total IEC</u>	<u>FEAMPA sollicité</u>	<u>Co-financement Région sollicité</u>	<u>% fiche / % maquette</u>
27 434,16€ TTC	10 973,66€ soit 40% du CT	10 973,66€ soit 40% du CT	2% / 1%

INSCRIPTION DANS LA STRATÉGIE

Fiche action : « **Qualité environnementale des filières pêche et aquaculture** »

Obj. opérationnel : **Accroître la résilience et l'adaptation des filières face aux effets du changement climatique**

Opération : **Comprendre les effets du changement climatique sont**

DESCRIPTION DU PROJET

Projet proposé par l'association Les Petits Débrouillards pour déployer un programme pédagogique auprès d'élèves du territoire sur la base d'un jeu intitulé Mon lopin de Mer. Les petits débrouillards sont une association d'envergure nationale dont objectif est de favoriser auprès de tous - plus particulièrement des enfants et des jeunes - l'intérêt pour la connaissance pratique et la compréhension de leur environnement quotidien par le jeu et l'expérimentation.

Mon lopin de mer est un jeu éducatif - serious game développé il y a qq années par le LIENSs et déjà déployé dans des écoles à l'échelle nationale. Ce jeu permet de construire une parcelle d'océan sur la base de ces propres perceptions et de ses interactions avec le milieu. Compréhension des risques, des menaces, des services rendus et des interactions s'opérant sur le milieu. L'association développe un cursus en 7 séances composé de temps d'échanges, de visites, de rencontres avec les professionnels, des séances avec des contenus scientifiques pour une meilleure prise en compte du milieu et des acteurs du monde maritime. L'idée est de donner le goût à la découverte par le biais de l'observation, du questionnement, de la coopération pour développer un regard curieux et critique sur ce qui nous entoure. Temps de restitution prévu, partage entre les classes impliquées et développement d'une action commune.

Appropriation - Investigation - Action - Restitution → Réel engagement pédagogique de la part de l'enseignant

Travail de coordination dans le montage du projet afin que l'offre proposée n'empiète pas sur le programme des AME proposé par le PNM et mis en œuvre par les associations locales (École de la mer et IODDE) et que ce soit complémentaire. Programme qui sera proposé en priorité aux élèves de collèges et aux écoles ne participant pas aux AME. Programme plus court pourra être imaginé pour les classes pré-AME ou post AME.

Projet de deux ans, 10 écoles impliquées 5 IEC et 5 LRRR (250 élèves).

Mon Lopin de Mer et les Métiers de la Mer

Calendrier de réalisation : 23/01/2026 à 31/12/2028

		Financiers prévisionnels			
Frais de personnel (coordination et animation association)	26 450,71€	FEAMPA (DLAL) taux fixe à 50% des aides publiques	50%	10 973,66€	40%
Frais indirect (15% des frais de personnel)	3 967,61€	Région (DLAL)	50%	10 973,66€	40%
Frais de déplacement (déplacement animation et réunion)	4 000€	Sous total public 50 ou 80% CT / 30% privé non PME	100%	21 947,32€	80%
Matériel/équipement (boîtes de jeu)	1 200€	Autofinancement* minimum 20%		5 486,83€	20%
Prestation de service (Ingénierie du jeu reverser à l'assoss nationale, visites, déplacement en car)	16 250€				
Achats divers/consommables (verrerie, outils)	3 000€				
TOTAL TTC	54 868,32€	TOTAL		27 434,16€	100%
TOTAL TTC IEC	27 434,16€				

Remarques relatives au plan de financement :

- Projet mutualisé à 50/50 avec le GALPA LRRA

Mon Lopin de Mer et les Métiers de la Mer

Cotech

25/35

14/20

Porteur

22/35

13/20

- | | | |
|-----------------------------|--------------------------|--|
| ☐ 6 | ☐ 4 | Caractère économie bleue durable du projet / 7pts |
| ☐ 3 | ☐ 3 | Capitalisation territoriale / 7pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique / 2pts |
| ☐ 10 | ☐ 10 | Plus value du DLAL / 14pts |
| ☐ 2 | ☐ 2 | Réponse aux indicateurs des fiches actions / 2pts |
| ☐ 2 | ☐ 1 | Critères subsidiaires / 3pts |

Les + : S'inscrit pleinement dans la stratégie et notamment dans les actions visant à mieux comprendre le milieu et les impacts attendus du CC ; Beau projet collaboratif associant l'éducation nationale, l'IFREMER, les professionnels ; Projet pédagogique ayant une visée communication grand public

Les - : Bénéfice indirect pour la pêche et l'aquaculture ; Pas de création d'emploi ; Innovant chez nous mais pas projet R&D

Remarques comité technique en date du 13/02/2026 :

- Projet s'inscrivant au sein de la stratégie du GALPA IEC
- Projet s'intéressant à l'ensemble de l'écosystème côtier et aux interactions Homme/Milieu, partage de l'espace, services écosystémiques
- Projet pédagogique bienvenu participant à la prise de conscience sur les aspects changement climatique / biodiversité + effet rebond sur les parents
- Déploiement d'une nouvelle offre pédagogique
- Engouement reconnu pour ces offres (ex : habiter le marais)
- Projet pédagogique impliquant nombreux partenaires du territoire.

Indicateurs de réalisation :

- Appropriation des contenus par les équipes pédagogiques des écoles
- Nombre de classes participantes : 10 classes sur 2 ans (soit environ 250 élèves)
- Valorisation sous forme de rencontre, exposition, etc. entre les classes participantes au programme : 1 à 2 rencontres par an selon les zones géographiques des éco
- Qualité des échanges avec les professionnels.elles : 1 rencontre pro et 1 visite de site par classe
- Communication presse/réseaux sociaux
- Nombre d'actions citoyennes pensées et réalisées par les classes : au moins 10

Remarques et points de vigilance émis par la Région Nouvelle-Aquitaine (ASI du 27/01/2026)

- Porteur de projet soumis aux règles de la commande publique
- Obligation de publicité

Mon Lopin de Mer et les Métiers de la Mer

Le Président place au vote l'avis technique, le GALPA valide ou non l'avis technique ce qui permet la sélection ou non du dossier (sur la base des 3 critères d'éligibilité et des indicateurs qualitatifs objectifs).

Deux possibilités :

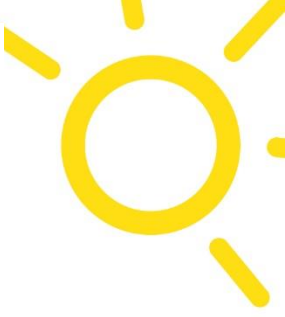
- Soit le GALPA valide la décision du comité technique (dossier éligible) → le dossier est sélectionné
- Soit le GALPA ne valide pas la décision technique → Révision de l'avis technique → Inéligibilité du projet sur la base d'un critère d'éligibilité « bénéfice aux filières P&A » → Non sélection du dossier

Vote - Sur la base de l'avis technique proposant une éligibilité du projet

Pour l'avis technique → Sélection du dossier

Contre l'avis technique → Révision de l'avis technique

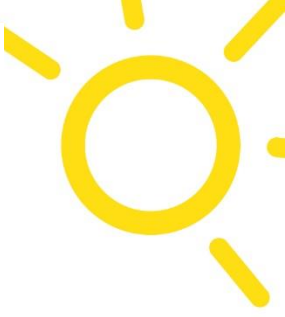
Contexte National et Européen



Les GALPA à l'échelle Nationale

- 12 et 13 janvier 2026 - Rencontres techniques à Paris : évaluation - Approche commune et solide - plus value du DLAL ; techniques d'animation ; difficultés évoquées et craintes sur la prochaine programmation
- Courrier pour défendre le DLAL et les GALPA (capital social, QI des projets, meilleure gouvernance, démarches ascendantes, communautés côtières, gouvernance propre aux enjeux maritimes) signé de tous les GALPA nationaux (Manifeste espagnol, courrier des GALPA bretons, livre blanc de la région) adressé au 1er ministre + copie ministère + députés + sénateurs + région
- Prochaines rencontres nationales des GALPA : le 1^{er} et 2 octobre à Fécamp

Contexte National et Européen



Post 2027

- CE a présenté ses premières propositions le 16/07/25 dans le cadre du futur Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2028-2034.
- Objectif : simplifier et regrouper les politiques européennes au sein de Plans de Partenariat Nationaux et Régionaux (PPNR)
- PPNR établis au niveau de chaque état membres
- Plans Uniques et multifonds intégrant : PAC, politique de cohésion, pêche, affaires maritimes et politiques sociales.
- Développement local : DLAL transversal serait imposé au sein des PPNR - pas de minimum financier
- Défendre le DLAL et non plus le FEAMPA qui n'existera plus...

Autres informations



Matinées changement climatique (24/10 et 7/11/2025)

- Forte mobilisation des acteurs - plus de 40 personnes à chacune des sessions
- Nombreux projets évoqués dont certains sont en construction
- Mise en réseau des acteurs indéniable (prise de contact)
- Volonté et envie de réaliser d'autres réunions de ce type (thématique, intervention et discussions)...axée pêche ?

Évaluation à mi-parcours GALPA IEC

- 18 répondants / 56 membres votants → 32% de répondants
- 15 lignes / 28 représentées → 53,5% de lignes représentées
- Présentation des résultats en 2026 - Demi-journée thématique
- Exploitation en cours

Forum des projets

- Tables rondes sur l'avancement des différents projets soutenus
- Demi journée à construire



Calendrier futur

- Mars - Élection communales puis en suivant intercommunales (renouvellement collège élus publics)
- Juin - GALPA ?
- Juillet - Transfert du GALPA vers la CARA (Modification Présidence)
- Juillet - GALPA ?
- Septembre - Élections professionnelles CRC
- Octobre - GALPA ?

